

RAPPORT N° 429 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 3 MARS 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 24 février au 2 mars 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins seize (17) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bubanza et de Gitega dont 15 personnes périées dans une attaque armée revendiquée par le mouvement de la résistance pour un Etat de Droit (RED-Tabara) tandis que dix (10) autres ont été grièvement blessées au cours de la même attaque qui a également occasionné de dégâts matériels énormes.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) chef de zone de Mabayi qui a été arbitrairement arrêté par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en province de Cibitoke.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que, dans la journée de mardi 20 février 2024, un jeune garçon connu sous le nom d'Audifax Nahimana, âgé de 17 ans, a été sauvagement assassiné et décapité par un groupe d'Imbonerakure sur la colline de Kabungo de la zone de Gihamagara, en commune d'Itaba de la province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins ayant assisté à la scène horrible, des Imbonerakure dirigés par deux élus collinaires qui sont aussi parmi les membres de cette ligue des jeunes du parti au pouvoir, Côme Nahimana et Prosper Maniratunga, se sont rués sur le jeune garçon qu'ils accusaient d'avoir volé du maïs dans un champ situé sur cette colline de Kabungo. Ils l'ont alors ligoté et violemment battu avant de lui trancher la tête à l'aide de la machette en présence des habitants de la localité, y compris des enfants.

Selon les mêmes sources, Audifax Nahimana a été directement enterré dans un champ sur cette colline par ses bourreaux sur l'ordre et sous la supervision de ces élus collinaires qui ont également ordonné de planter un bananier sur la tombe de la victime. Bien que les parents de la victime aient demandé avec insistance à l'administrateur de la commune d'Itaba, Domitien Nyandwi, d'autoriser l'exhumation du corps d'Audifax Nahimana afin de l'enterrer dignement dans un cimetière officiel, ils se sont heurtés à son refus catégorique, étant donné que, d'après des sources locales, lui-même serait l'auteur de l'appel public au lynchage des présumés voleurs appréhendés dans sa commune.

SOS-Torture Burundi déplore l'inertie de la Justice burundaise face aux crimes commis par des Imbonerakure qui se croient désormais tout permis du moment qu'ils sont encouragés par des ténors du parti au pouvoir, le CNDD-FDD¹, y compris le chef de l'Etat, Evariste Ndayishimiye. Elle demande que tous les auteurs de l'assassinat horrible et infâme du jeune Audifax Nahimana soient arrêtés et traduits en justice afin d'être punis conformément à la loi.

- Dans la nuit de dimanche 25 février 2024, vers 22 heures, une attaque armée revendiquée par la suite par le mouvement de la Résistance pour un Etat de Droit (RED-Tabara) sur son compte officiel de X (@Red_Tabara) le lendemain de l'attaque, a occasionné la mort d'au moins quinze (15) personnes dont 10 civils et 5 militaires dans le village de Buringa de la commune de Gihanga, en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi), une localité située à la lisière de la réserve naturelle de la Rukoko, tout près de la frontière avec la RDC (République Démocratique du Congo).

Selon des sources locales, dix (10) autres personnes, dont 4 militaires et 6 civils, ont été grièvement blessées au cours de cette attaque, en plus des dégâts matériels constitués de deux véhicules et deux motos incendiés ainsi que d'une permanence du parti CNDD-FDD où un militaire s'était réfugié qui a été détruite à la roquette.

¹ Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

Toutefois, le porte-parole du gouvernement burundais, Jérôme Niyonzima, a annoncé dans un communiqué, sorti le lendemain, la mort de 9 personnes dont six femmes et un militaire et qui s'accorde sur les dégâts matériels occasionnés par l'attaque.

SOS-Torture Burundi déplore que des vies humaines de paisibles citoyens soient fauchées par des hommes armés dans cette attaque meurtrière perpétrée dans le village de Buringa et exprime sa solidarité et sa compassion aux victimes et familles de victimes qui ne savent plus à quel saint se vouer dans un pays où les autorités ne cessent de clamer à longueur de la journée que la paix et la sécurité règnent partout sur le territoire national. Elle demande à l'État du Burundi de réellement protéger sa population et d'engager des négociations réelles avec tous les acteurs politiques afin de ramener la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

2. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Dans la matinée de vendredi 1^{er} mars 2024, Mozair Bazirutwabo alias Mazahari, chef de zone de Mabayi dans la même commune de Mabayi de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) a été arrêté par des agents du Service National de Renseignement (SNR) sur des accusations de collaboration avec le groupe rebelle rwandais FLN (Forces de Libération Nationale) qui opère depuis plus d'une décennie dans la réserve naturelle de la Kibira au Burundi.

Selon des sources locales, des agents du SNR ont accusé Mozair Bazirutwabo alias Mazahari de fournir à ces rebelles rwandais des vivres et d'autres objets ménagers en échange de l'or exploité anarchiquement dans le parc de la Kibira, en collaboration avec un groupe d'Imbonerakure qu'il a lui-même constitué.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.